

## Séance du 28 mai 2021

L'an deux mille vingt-et un  
Le vingt-huit du mois d'avril à 20 heures 30

Les membres du conseil municipal de la commune de VOUHARTE se sont réunis à la mairie en séance ordinaire, sur la convocation qui leur a été adressée par le 1<sup>er</sup> adjoint conformément aux articles L. 2121-10, L.2121-11 et L. 2122-8 du code général des collectivités territoriales.

**Étaient présents :** M. Frédéric BASSET, M. Jacques MAGNANT, M. Michel PELISSIER, Mme Béatrice FETIS, M. Éric CABALLERO, M. Luc VALLEE, M. Emmanuel PENOUTY

**Étaient absents excusés :** M. Xavier MOINARD (a donné pouvoir à M. Emmanuel PENOUTY)

**Étaient absents :** M. Cédric MASFRAND

**Mme Béatrice FETIS a été élue secrétaire de séance.**

Nombre de membres en exercice : 09

Nombre de membres présents : 07

Date de la convocation : 21 mai 2021

M. le maire rappelle les mesures qui sont à respecter durant la période de confinement et les précautions qui sont à prendre pour que la séance ait lieu (mise à disposition : d'une solution hydro alcoolique, des serviettes jetables, des masques de protection et respecter une distance de séparation des personnes d'au moins 1 mètre).

## **ORDRE DU JOUR**

**Approbation du procès-verbal de la séance du 13 avril 2021. Le procès-verbal du vendredi 13 avril 2021 est approuvé à l'unanimité.**

### **2021-05-01 Vote du compte de gestion 2020**

**ANNULE ET REMPLACE N°2021-03-02**

Monsieur le Maire expose qu'il convient de délibérer sur les comptes de gestion 2020 transmis par Madame Christine HENDRYCKS, Trésorière du Centre des Finances Publiques de MANSLE.

Il précise que les présents comptes sont conformes aux écritures de sa comptabilité administrative 2020 pour la commune.

Il demande son avis au Conseil.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, approuve et vote le compte de gestion 2020.

### **2021-05-02 Vote du compte administratif 2020**

**ANNULE ET REMPLACE N°2021-03-01**

Monsieur le Maire donne lecture du compte administratif 2020 de la commune de VOUHARTE. Mr le Maire quitte la salle et il est procédé au vote sous la Présidence de Mr MAGNANT Jacques, doyen de l'assemblée.

		<b>DEPENSES</b>	<b>RECETTES</b>
<b>Réalisation de l'exercice (mandats et titres)</b>	Section de fonctionnement	210 207.21 €	248 928.13 €
	Section d'investissement	381 304.97 €	248 402.37 €
		+	+
<b>Reports de l'exercice 2017</b>	Report en section de fonctionnement	0.00 €	211 470.56 €
	Report en section d'investissement	1 197.93 €	0.00 €
		=	=
<b>TOTAL (Réalisation + reports)</b>		<b>592 710.11 €</b>	<b>708 801.06 €</b>

<b>Restes à réaliser à reporter en 2019</b>	Section de fonctionnement	0,00 €	0,00 €
	Section d'investissement	10 000.00 €	52 000.00 €

<b>RESULTAT CUMULE</b>	Section de fonctionnement	210 207.21 €	460 398.69 €
	Section d'investissement	392 502.90 €	300 402.37 €
	<b>TOTAL CUMULE</b>	<b>602 710.11 €</b>	<b>760 801.06 €</b>

Mr MAGNANT Jacques demande l'avis des conseillers municipaux.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, approuve et vote le compte administratif.

#### **2021-05-03 Vote du compte de gestion 2020 CCAS**

Monsieur le Maire expose qu'il convient de délibérer sur les comptes de gestion 2020 du budget CCAS transmis par Madame Christine HENDRYCKS, Trésorière du Centre des Finances Publiques de MANSLE.

Il précise que les présents comptes sont conformes aux écritures de sa comptabilité administrative 2020 pour la commune.

Il demande son avis au Conseil.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, approuve et vote le compte de gestion 2020 du budget CCAS.

#### **2021-05-04 Vote du compte administratif 2020 CCAS**

Monsieur le Maire donne lecture du compte administratif 2020 du budget CCAS de la commune de VOUHARTE.

Mr le Maire quitte la salle et il est procédé au vote sous la Présidence de Mr MAGNANT Jacques, doyen de l'assemblée.

		<b>DEPENSES</b>	<b>RECETTES</b>
<b>Réalisation de l'exercice (mandats et titres)</b>	Section de fonctionnement	2 765.72 €	0.00 €
	Section d'investissement	0.00 €	0.00 €
		+	+
<b>Reports de l'exercice 2017</b>	Report en section de fonctionnement	0.00 €	3 179.49 €
	Report en section d'investissement	0.00 €	0.00 €
		=	=
<b>TOTAL (Réalisation + reports)</b>		<b>2 765.72 €</b>	<b>3 179.49 €</b>

<b>Restes à réaliser à reporter en 2019</b>	Section de fonctionnement	0,00 €	0,00 €
	Section d'investissement	0.00 €	0.00 €

<b>RESULTAT CUMULE</b>	Section de fonctionnement	2 765.72 €	3 179.49 €
	Section d'investissement	0.00 €	0.00 €
	<b>TOTAL CUMULE</b>	<b>2 765.72 €</b>	<b>3 179.49 €</b>

Mr MAGNANT Jacques demande l'avis des conseillers municipaux.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, approuve et vote le compte administratif.

#### **2021-05-05 DM1 – Cession + Tracteur + SDEG16**

A l'unanimité, les membres du Conseil Municipal votent le virement de crédit suivant :

Cession + Tracteur + SDEG 16

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
<b>INVESTISSEMENT</b>				
R-024 : Produits de cessions	0,00 €	0,00 €	0,00 €	4 400,00 €
<b>TOTAL R 024 : Produits de cessions</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>4 400,00 €</b>
R-1323-101 : Réhabilitation de l'Eglise	0,00 €	0,00 €	4 400,00 €	0,00 €
<b>TOTAL R 13 : Subventions d'investissement</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>4 400,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
D-2041582 : Autres groupements - Bâtiments et installations	0,00 €	250,00 €	0,00 €	0,00 €
<b>TOTAL D 204 : Subventions d'équipement versées</b>	<b>0,00 €</b>	<b>250,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
D-21578 : Autre matériel et outillage de voirie	0,00 €	26 100,00 €	0,00 €	0,00 €
<b>TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles</b>	<b>0,00 €</b>	<b>26 100,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
D-2313-101 : Réhabilitation de l'Eglise	26 350,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
<b>TOTAL D 23 : Immobilisations en cours</b>	<b>26 350,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
<b>Total INVESTISSEMENT</b>	<b>26 350,00 €</b>	<b>26 350,00 €</b>	<b>4 400,00 €</b>	<b>4 400,00 €</b>
<b>Total Général</b>		<b>0,00 €</b>		<b>0,00 €</b>

## 2021-05-06 Syndicat mixte de la fourrière Proposition de modification de statuts

Vu le code général des collectivités territoriales (CGCT) et notamment les articles L. 5711-1 et suivants ;  
Vu l'arrêté préfectoral modifié du 13 mars 2000 portant création du syndicat intercommunal de la fourrière devenu syndicat mixte de la fourrière ;

Suite à la délibération du 22 avril 2021 du conseil du syndicat mixte de la fourrière approuvant l'intégration à l'article 6.03 des statuts les communes de Chabrac, Turgon et Vindelle dans leur collège respectif, le conseil municipal est invité à approuver le projet de statut en annexe.

Après en avoir débattu, le Conseil municipal approuve la proposition de modifications de statuts présentée.

### INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

- **Recommandé surpresseur :**

Lecture du recommandé. Le 2<sup>ème</sup> adjoint expose les faits. Après avis de la SIAEP, 2 gabions seront posés en bas du chemin de la prairie et le surpresseur sera positionné en haut au niveau de la rue principal.

- **Chats errants :**

Lecture du courrier d'une administrée. Lecture de la réponse qui sera envoyé par recommandé avec accusé de réception. Voir pour faire une 2<sup>ème</sup> campagne de piégeage suivant la réponse de l'administrée.

- **Raccordement eau potable :**

Un administré souhaite être raccordé à l'eau potable. La parcelle n'a jamais été raccordée. Il y a 200 m de raccordement à prévoir. Le SIAEP ne peut pas garantir la portabilité de l'eau.

- **Plan communal de Sauvegarde :**

Dernière mise à jour en 2011. Reprise du courrier envoyé en 2011 et création d'un questionnaire. Les deux seront envoyés par mail aux membres du conseil pour avis.

- **Rapport APAVE :**

La société TES a remis aux normes les bâtiments publics ce qui n'avait pas été fait depuis 2015 pour un montant de 3 308.11 € TTC.

- **Miroir d'agglomération :**

Devis de signalisation 16 pour un miroir suite à des problème de visibilité concernant les voitures arrivant de la rue basse : 530 € HT. Le miroir sera positionné en face du stop

- Grange des Sablons :

Un devis sera demandé pour mettre un store suite à la demande de la maison de retraite « Les Jardins de la Garenne ».

- Dessus de mur réserve d'eau :

Un devis a été demandé à l'entreprise POUPELIN pour une longueur de 20 mètres.

- Réserve :

Les murs sont montés, la charpente arrive la semaine prochaine. La terrasse est commencée et doit être terminée pour le 11 juin 2021.

- Subvention église :

Nous avons reçu les arrêtés de subvention de la DRAC, le département ainsi que la CDC Cœur de Charente. Concernant la Sauvegarde de l'Art Français, Mr SAUQUET doit rappeler la mairie.

- Elections départementales et régionales :

Les élections ont lieu les 20 et 27 juin. Tableau des permanences.

	Départementales	Régionales
8H00 – 13H00	Mauricette PELISSIER Michel PELISSIER	Luc VALLEE Jacques MAGNANT
13H00 – 18H00	Eric CABALLERO Alain FRANCOIS	Béatrice FETIS Cédric MASFRAND

**L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 22H30.**

#### **RECAPITULATIF DES DELIBERATIONS**

<b>N° de la délibération</b>	<b>OBJET</b>
<b>2021-05-01</b>	<b>Vote du compte de gestion 2020 ANNULE ET REMPLACE N°2021-03-02</b>
<b>2021-05-02</b>	<b>Vote du compte administratif 2020 ANNULE ET REMPLACE N°2021-03-01</b>
<b>2021-05-03</b>	<b>Vote du compte de gestion 2020 CCAS</b>
<b>2021-05-04</b>	<b>Vote du compte administratif 2020 CCAS</b>
<b>2021-05-05</b>	<b>DM1 – Cession + Tracteur + SDEG16</b>
<b>2021-05-06</b>	<b>Syndicat mixte de la fourrière Proposition de modification de statuts</b>

### TABLEAU DES SIGNATURES

<b>NOM Prénom</b>	<b>Signature</b>
<b>M. Frédéric BASSET, Maire</b>	
<b>M. Jacques MAGNANT, Adjoint</b>	
<b>M. Michel PELISSIER, Adjoint</b>	
<b>M. Éric CABALLERO</b>	
<b>Mme Béatrice FETIS</b>	
<b>M. Cédric MASFRAND</b>	<b>Absent</b>
<b>M. Xavier MOINARD</b>	<b>A donné pouvoir à M. Emmanuel PENOUTY</b>
<b>M. Emmanuel PENOUTY</b>	
<b>M. Luc VALLEE</b>	